

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 119 Rev.

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Ville ancienne de Tombouctou

Lieu : 6ème région du Mali

Etat partie : Mali

Date : 22 décembre 1987

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que seules les trois grandes mosquées de Tombouctou soient inscrites sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères II, IV et V.

C) JUSTIFICATION

En 1980, le Comité du Patrimoine mondial avait différé la proposition d'inscription de la ville de Tombouctou sur la Liste du Patrimoine mondial en souhaitant que la République du Mali dresse l'inventaire des monuments subsistants, fasse la délimitation d'un périmètre de protection et précise les mesures prises en faveur de la conservation d'un ensemble insigne, mais fragile et menacé par des dangers aussi divers que l'ensablement et le développement urbain.

Tombouctou est une des villes d'Afrique dont le nom est le plus chargé de légende et d'histoire. La ville aurait été fondée, vers la fin du Ve siècle de l'Hégire, par un groupe de Touaregs Imakcharen qui, nomadisant à quelque 250 km au sud de leur base, y établirent un campement provisoire, confié à la garde d'une vieille femme, Bouctou. Tim-Bouctou (le lieu de Bouctou) devint progressivement un petit village sédentaire, au carrefour de plusieurs routes commerciales.

Rapidement islamisée -les deux grandes mosquées de Djingareyber et de Sankoré apparurent à l'époque mandingue- la ville-marché de Tombouctou connut son apogée sous le règne des Askia (1493-1591). Elle devint alors un haut-lieu de la culture coranique avec l'Université de Sankoré et les nombreuses écoles qui auraient accueilli, dit-on, jusqu'à 25.000 étudiants. Savants, ingénieurs, architectes venus de diverses régions d'Afrique cotoyaient dans ce centre intellectuel et religieux les sages et les marabouts. Tombouctou attira aussi très tôt les voyageurs des pays lointains, et nombreux furent ceux qui y passèrent ou y séjournèrent, d'Ibn Battuta en 1350 à René Caillié en

1828.

De ce passé prestigieux, l'histoire troublée de Tombouctou à l'époque moderne n'a laissé subsister que de trop rares vestiges architecturaux : les monuments religieux restent les éléments essentiels de référence dans la ville actuelle. Si les mosquées de El-Hena, au nord-ouest du marché, de Kalidi, à l'intérieur de la casbah marocaine et la mosquée Algoudour Djingareye, dans le quartier sareïkaïna, sont détruites, trois monuments essentiels, la mosquée de Djingareyber, la mosquée de Sankoré et la mosquée de Sidi Yahia témoignent encore heureusement de la grandeur de Tombouctou.

La mosquée de Djingareyber, dont la construction initiale remonte au sultan Kankan Moussa, revenu en 1325 du pèlerinage à la Mecque, a été reconstruite et agrandie entre 1570 et 1583 par l'Imam Al Aqib, Cadi de Tombouctou qui lui ajouta alors toute la partie sud et le mur d'enceinte du cimetière situé à l'ouest. Le minaret central, qui domine la ville, constitue le repère le plus visible du paysage urbain de Tombouctou; un minaret de dimensions plus modestes, sur la façade est, complète la silhouette de la Grande Mosquée aux trois cours intérieures.

La mosquée de Sankoré, également bâtie à l'époque mandingue, a été, comme la mosquée de Djingareyber, restaurée par l'Imam Al Aqib entre 1578 et 1582 : le saint homme démolit le sanctuaire et le reconstruisit alors en lui donnant les mesures de la Kaaba, qu'il avait prises avec une corde lors de son pèlerinage à la Mecque.

La mosquée de Sidi Yahia, au sud de la mosquée de Sankoré, aurait été construite vers 1400 par le marabout Cheick El Moktar Hamalla, dans l'attente d'un saint qui se manifesta quarante ans plus tard en la personne du chérif Sidi Yahia, qui fut alors désigné comme Imam. Le sanctuaire a été restauré en 1577-1578 par l'Imam Al Aqib.

En dehors des mosquées, la proposition énumère seize cimetières et mausolées, éléments essentiels du dispositif religieux puisque, selon les croyances populaires, ils constituent un rempart protégeant la ville de tout malheur. Le plus ancien est celui du Cheikh Aboul Kassim Attouaty, mort en 936 de l'Hégire (1529) et enterré à 150m à l'ouest de la ville avec 50 oulémas et saints personnages originaires de Touat. Presque contemporains, ceux du savant Sidi Mahmoudou, mort en 955 de l'Hégire (1548) et du Cadi Al Aqib, le grand restaurateur des mosquées, mort en 991 de l'Hégire (1583), ne sont pas moins vénérables.

L'ICOMOS, après avoir examiné soigneusement les diverses composantes du patrimoine architectural et urbain de Tombouctou, ses remparts, sa casbah marocaine, ses marchés, ses maisons (maisons traditionnelles comme la maison de Mouhamed Bagayoko, la maison de l'Imam Essayoute, la maison de Mouhamed Essakly ou maisons conservant le souvenir du passage des grands voyageurs du

XIXe siècle : Gordon Laing, René Caillié, Heinrich Barth, Oskar Lenz), a jugé que l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial serait mieux justifiée par une proposition intitulée : mosquées, cimetières et mausolées de Tombouctou, ou de manière plus restrictive : Mosquées de Tombouctou.

L'ICOMOS serait disposé à soutenir une telle proposition au titre des critères II, IV et V.

- Critère II. Les mosquées et les lieux saints de Tombouctou ont joué un rôle essentiel dans la diffusion de l'Islam en Afrique à une très haute époque.

- Critère IV. Les trois grandes mosquées de Tombouctou, restaurées par le Cadí Al Aqib au XVIIe siècle, témoignent de l'âge d'or de cette capitale intellectuelle et spirituelle à la fin de la dynastie Askia.

- Critère V. Construites en banco, à l'exception de quelques réfections limitées (le minaret en dur de la mosquée de Sidi Yahia en 1939, le revêtement en pierre alhor de la façade est de la mosquée de Sankoré en 1952), les mosquées de Tombouctou témoignent, mieux que les structures d'habitat, sujettes à de plus nombreux aménagements, de techniques de construction traditionnelles, devenues vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles.

Observations de l'ICOMOS

La ville de Tombouctou dans son ensemble, telle qu'elle est définie dans la proposition d'inscription, devra évidemment faire l'objet d'une protection globale pour éviter la dégradation du bâti traditionnel et l'implantation des constructions contemporaines qui ont déjà fait des brèches irrémédiables dans le parcellaire ancien.

D'autre part, la communauté internationale devra se préoccuper du risque d'ensablement qui menace toute la ville : la mosquée de Sankoré, entièrement dégagée des sables en 1952, est à nouveau en grande partie ensevelie. Comme conclut tragiquement la proposition d'inscription : "les dunes vives menacent Tombouctou comme les eaux avaient menacé d'engloutir Abou Simbel".

ICOMOS, Mai 1988

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 119 Rev.

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Ville ancienne de Tombouctou

Lieu : 6ème région du Mali

Etat partie : Mali

Date : 22 décembre 1987

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que seuls les trois grandes mosquées, les cimetières et les mausolées de Tombouctou soient inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères II, IV et V.

C) JUSTIFICATION

En 1980, le Comité du Patrimoine mondial avait différé la proposition d'inscription de la ville de Tombouctou sur la Liste du Patrimoine mondial en souhaitant que la République du Mali dresse l'inventaire des monuments subsistants, fasse la délimitation d'un périmètre de protection et précise les mesures prises en faveur de la conservation d'un ensemble insigne, mais fragile et menacé par des dangers aussi divers que l'ensablement et le développement urbain.

Tombouctou est une des villes d'Afrique dont le nom est le plus chargé de légende et d'histoire. La ville aurait été fondée, vers la fin du Ve siècle de l'Hégire, par un groupe de Touaregs Imakcharen qui, nomadisant à quelque 250 km au sud de leur base, y établirent un campement provisoire, confié à la garde d'une vieille femme, Bouctou. Tim-Bouctou (le lieu de Bouctou) devint progressivement un petit village sédentaire, au carrefour de plusieurs routes commerciales.

Rapidement islamisée -les deux grandes mosquées de Djingareyber et de Sankoré apparurent à l'époque mandingue- la ville-marché de Tombouctou connut son apogée sous le règne des Askia (1493-1591). Elle devint alors un haut-lieu de la culture coranique avec l'Université de Sankoré et les nombreuses écoles qui auraient accueilli, dit-on, jusqu'à 25.000 étudiants. Savants, ingénieurs, architectes venus de diverses régions d'Afrique cotoyaient dans ce centre intellectuel et religieux les sages et les marabouts. Tombouctou attira aussi très tôt les voyageurs des pays lointains, et nombreux furent ceux qui y passèrent ou y séjournèrent, d'Ibn Battuta en 1350 à René Caillié en

1828.

De ce passé prestigieux, l'histoire troublée de Tombouctou à l'époque moderne n'a laissé subsister que de trop rares vestiges architecturaux : les monuments religieux restent les éléments essentiels de référence dans la ville actuelle.

Si les mosquées de El-Hena, au nord-ouest du marché, de Kalidi, à l'intérieur de la casbah marocaine et la mosquée Algoudour Djingareye, dans le quartier sareïkaïna, sont détruites, trois monuments essentiels, la mosquée de Djingareyber, la mosquée de Sankoré et la mosquée de Sidi Yahia témoignent encore heureusement de la grandeur de Tombouctou.

La mosquée de Djingareyber, dont la construction initiale remonte au sultan Kankan Moussa, revenu en 1325 du pèlerinage à la Mecque, a été reconstruite et agrandie entre 1570 et 1583 par l'Imam Al Aqib, Cadi de Tombouctou qui lui ajouta alors toute la partie sud et le mur d'enceinte du cimetière situé à l'ouest. Le minaret central, qui domine la ville, constitue le repère le plus visible du paysage urbain de Tombouctou; un minaret de dimensions plus modestes, sur la façade est, complète la silhouette de la Grande Mosquée aux trois cours intérieures.

La mosquée de Sankoré, également bâtie à l'époque mandingue, a été, comme la mosquée de Djingareyber, restaurée par l'Imam Al Aqib entre 1578 et 1582 : le saint homme démolit le sanctuaire et le reconstruisit alors en lui donnant les mesures de la Kaaba, qu'il avait prises avec une corde lors de son pèlerinage à la Mecque.

La mosquée de Sidi Yahia, au sud de la mosquée de Sankoré, aurait été construite vers 1400 par le marabout Cheick El Moktar Hamalla, dans l'attente d'un saint qui se manifesta quarante ans plus tard en la personne du chérif Sidi Yahia, qui fut alors désigné comme Imam. Le sanctuaire a été restauré en 1577-1578 par l'Imam Al Aqib.

En dehors des mosquées, la proposition énumère seize cimetières et mausolées, éléments essentiels du dispositif religieux puisque, selon les croyances populaires, ils constituent un rempart protégeant la ville de tout malheur. Le plus ancien est celui du Cheikh Aboul Kassim Attouaty, mort en 936 de l'Hégire (1529) et enterré à 150m à l'ouest de la ville avec 50 oulémas et saints personnages originaires de Touat. Presque contemporains, ceux du savant Sidi Mahmoudou, mort en 955 de l'Hégire (1548) et du Cadi Al Aqib, le grand restaurateur des mosquées, mort en 991 de l'Hégire (1583), ne sont pas moins vénérables.

L'ICOMOS, après avoir examiné soigneusement les diverses composantes du patrimoine architectural et urbain de Tombouctou, ses remparts, sa casbah marocaine, ses marchés, ses maisons (maisons traditionnelles comme la maison de Mouhamed Bagayoko, la maison de l'Imam Essayoute, la maison de Mouhamed Essakly ou maisons conservant le souvenir du passage des grands voyageurs du

XIXe siècle : Gordon Laing, René Caillié, Heinrich Barth, Oskar Lenz), a jugé que l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial serait mieux justifiée par une proposition intitulée : mosquées, cimetières et mausolées de Tombouctou, ou de manière plus restrictive : Mosquées de Tombouctou.

L'ICOMOS serait disposé à soutenir une telle proposition au titre des critères II, IV et V.

- Critère II. Les mosquées et les lieux saints de Tombouctou ont joué un rôle essentiel dans la diffusion de l'Islam en Afrique à une très haute époque.

- Critère IV. Les trois grandes mosquées de Tombouctou, restaurées par le Cadi Al Aqib au XVIe siècle, témoignent de l'âge d'or de cette capitale intellectuelle et spirituelle à la fin de la dynastie Askia.

- Critère V. Construites en banco, à l'exception de quelques réfections limitées (le minaret en dur de la mosquée de Sidi Yahia en 1939, le revêtement en pierre alhor de la façade est de la mosquée de Sankoré en 1952), les mosquées de Tombouctou témoignent, mieux que les structures d'habitat, sujettes à de plus nombreux aménagements, de techniques de construction traditionnelles, devenues vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles.

Observations de l'ICOMOS

La ville de Tombouctou dans son ensemble, telle qu'elle est définie dans la proposition d'inscription, devra évidemment faire l'objet d'une protection globale pour éviter la dégradation du bâti traditionnel et l'implantation des constructions contemporaines qui ont déjà fait des brèches irrémédiables dans le parcellaire ancien.

D'autre part, la communauté internationale devra se préoccuper du risque d'ensablement qui menace toute la ville : la mosquée de Sankoré, entièrement dégagée des sables en 1952, est à nouveau en grande partie ensevelie. Comme conclut tragiquement la proposition d'inscription : "les dunes vives menacent Tombouctou comme les eaux avaient menacé d'engloutir Abou Simbel".

ICOMOS, Juillet 1988